

# Gardons le contact...



## Point de vue

**Pour cette quatrième édition de votre lettre d'information, nous donnons la parole à Jean-Philippe Lamarche, un acteur engagé pour l'accessibilité, rencontré lors du salon des Maires et des Collectivités Locales. Journaliste, spécialisé dans le domaine de la gérontologie et du handicap, Jean-Philippe Lamarche est membre fondateur de « Synergie » ([www.lamaisondelautonomie.com](http://www.lamaisondelautonomie.com)). Il est corédacteur de l'ouvrage : « Le travailleur handicapé et l'emploi dans la fonction publique territoriale ».**

*Jean-François Matéo*

Mi-novembre à Paris, il ne fait pas très beau. Est-ce le bon moment pour y aller quand l'on est certain que le soleil s'inscrit aux abonnés absents ? Je ne pouvais éviter le Salon des Maires et des Collectivités locales à la porte de Versailles à Paris, où je savais pouvoir rencontrer des élus et m'informer des possibilités techniques mises à leur disposition pour contribuer au mieux-être des personnes en situation de handicap.

J'ai dû attendre à plusieurs reprises le taxi qui venait me chercher, ce qui m'a donné l'occasion de pester une nouvelle fois contre la non-accessibilité des transports en commun pour les personnes à mobilité réduite (PMR) sauf, je l'accorde, sur certains trajets directs.

La personne en fauteuil roulant doit tenir compte du comportement usuel du piéton qui, la plupart du temps marche en zigzag, s'arrête, repart. C'était un peu le cas au Salon. Sauf à l'entrée de l'accueil Elus et Presse où tout le monde collaborait pour faciliter les entrées des quelques PMR. Je voulais dans un premier temps me rendre aux stands spécifiques au handicap signalés par une hôtesse à l'accueil Presse. Poussé par un ami, je ne voyais pas grand-chose : les personnes devant moi me cachant les panneaux indiquant les coordonnées des stands.

Enfin arrivés au stand Prolians que je voulais visiter ! Sur le stand, quelques personnes en fauteuil roulant, d'autres à lunettes noires essayant une canne que je n'avais jamais vue et qui semblait les émerveiller.

Arrivés à ce stand, il semblait que tout le monde y était attendu du fait de la gentillesse de tous... Pour se mettre à ma hauteur, une jeune femme descend son siège de quelques centimètres. Un cadre s'empresse avec une petite rampe me permettant de franchir un dénivelé de quelques centimètres, sans que j'aie à faire le tour complet du stand. Il faut dire que tous les stands ne sont pas accessibles et que pour moi qui ne suis pas habitué à manœuvrer sur deux roues, ce n'est pas évident.

Sur ce stand, des produits de rêve. Toilettes, lavabos, douches, portes automatiques... pour l'intérieur. Rampes, élévateurs, portillons... pour l'extérieur.

Après que l'on m'ait expliqué le concept Prolians, je me disais qu'autour de nous, toutes les personnes étaient réunies autour des ingrédients nécessaires au bien-être des personnes en situation de handicap : les multispécialistes et des professionnels du bâtiment ainsi que quelques élus « Les personnes âgées et les personnes en situation de handicap, ça vote ! »

Las, je me suis aperçu que nombre d'élus se renseignaient mais ne savaient comment budgéter les travaux et aménagements. D'autres évoquaient la création future d'un observatoire qui... observerait, leur laissant encore du temps. Si aucun effet d'annonce ne vient énerver les PMR, pourquoi pas ? Elles sont habituées à attendre. Il serait quand même bon de respecter les lois surtout celle au si joli nom « pour l'égalité des chances ». Les décrets ne sont pas tous parus ? Ça ne saurait tarder...

J'espère au moins qu'après les élections régionales de mars, nos élus feront quelques efforts et que l'accessibilité ne sera pas un rêve. Personnellement, je continuerai à inscrire les problèmes liés à l'accessibilité de mon bureau de vote sur la feuille prévue. Mais comme disent les anglo-saxons « chez vous, plus ça change, plus c'est la même chose ».

Montrons leur que non !



## Les poignées anti-contamination Ulna



Les poignées anti-contamination ULNA permettent l'ouverture et la fermeture des portes sans utiliser la main.

Elles répondent parfaitement aux directives de la loi Handicap.

- **Adaptation en hauteur** pour une utilisation en position debout ou assise (9 niveaux)
- **Réglage du pêne** pour une ouverture sans effort
- **Contraste de couleur** pour un meilleur repérage pour les déficients visuels (13 couleurs)
- **Ergonomique** : les utilisateurs apprécient de pouvoir ouvrir une porte les bras chargés de matériel.
- **Pédagogique** : permet de signifier l'importance des efforts d'hygiène mise en œuvre dans votre établissement.
- **Facilité de pose** : 10 minutes de mise en place sans immobilisation des locaux
- **Facilité d'entretien** : nettoyage rapide et efficace
- **Garantie 10 ans**

*Un équipement de porte comprend 2 poignées, 2 mécanismes pour assurer le réglage du pêne et de la hauteur, 2 plaques de propreté (pour masquer les trous des poignées précédentes et renforcer la fixation), 2 signalétiques pour expliquer le mode d'utilisation.*



## Le WC japonais UPSA



Le WC japonais est une nouvelle source de bien-être, un nouveau regard sur l'hygiène personnelle et une conception originale du confort sanitaire.

L'appareil est un abattant multifonctions qui remplace l'abattant classique et se positionne sur la cuvette des WC.

Il est doté de toutes les fonctions d'hygiène et de bien-être :

- Réglage de la pression du jet
- Réglage de la température de l'eau
- Fonction massage
- Séchage

- Oscillation et réglage de la position du jet
- Désodorisation

*L'appareil intègre :*

- Une télécommande avec un écran LCD
- Une base murale pour un encombrement réduit et de larges touches pour une manipulation aisée
- Un chauffage instantané qui limite la consommation électrique et permet de maintenir efficacement la température de l'eau
- Le nettoyage automatique des douchettes avant et après chaque utilisation
- Un frein de chute pour que le siège et l'abattant se referment en douceur



Uspsa

## Vers une meilleure intégration des travailleurs handicapés

**Le décret n°2009-1272 du 21 octobre 2009 a pour objectif de garantir l'accessibilité des lieux de travail à tous les travailleurs handicapés, quel que soit leur handicap.**

Pour être considérés comme accessibles aux personnes handicapées, les lieux de travail doivent permettre à tous et de manière la plus autonome possible, d'accéder au bâtiment, de circuler facilement à l'intérieur, de se repérer et de pouvoir évacuer rapidement les lieux. Les postes de travail doivent également pouvoir être adaptés à toute personne handicapée.

A partir du 21 avril 2010, les travaux de construction ou de rénovation des lieux de travail devront intégrer cette réglementation dans leur cahier des charges et répondre à divers critères d'accessibilité, parmi lesquels :

- Accessibilité de l'entrée du bâtiment par une personne en fauteuil roulant
- Faciliter d'accès au guichet d'accueil et de circulation dans le bâtiment
- Accessibilité aux boîtiers de commande et interrupteurs
- Accessibilité des parties collectives (restaurant, espace de pause, infirmerie, salle de réunion) et des bureaux de la Direction
- Existence d'un WC aménagé et accessible pour les personnes en fauteuil roulant
- Repérage et identification de l'entreprise depuis l'extérieur
- Si l'entrée du bâtiment est dotée d'un interphone, capacité d'utilisation par toute personne en situation de handicap, quel que soit son handicap (moteur ou auditif)
- Contrastes visuels de la signalétique d'orientation
- Signalisation des portes vitrées
- Caractère antidérapant des sols
- Capacité du système d'appel de détresse à informer une personne sourde ou mal entendante

N'hésitez pas à consulter votre référent Handic'aptitude si vous souhaitez plus d'information sur cette réglementation et ses modalités d'application.



## Interview

**Prolians donne la parole à Véronique de Saint Sauveur, adjointe au Maire de la municipalité de Saint-Philibert dans le Morbihan.**

*Madame de Saint Sauveur, comment avez-vous initié votre démarche d'accessibilité ?*

**VSS :** Nous avons été sensibilisés au sujet dès la mise en place de l'équipe municipale en 2008 : suite à une journée de formation sur la réglementation en matière d'accessibilité, nous avons voté un budget de diagnostic et rapidement lancé des actions.

*Quelles actions avez-vous menées ?*

**VSS :** Nous avons essayé de sensibiliser les jeunes, par l'organisation d'ateliers de basket avec une association de sportifs handicapés, qui leur ont permis d'appréhender le handicap via le sport. Ils ont été très réceptifs à cette démarche.

En tant que vice-présidente de l'office du tourisme, j'ai aussi le projet d'organiser

une réunion d'information sur les normes d'accessibilité pour les Responsables des ERP de notre commune. Nombre d'entre eux n'en ont jamais entendu parler.

*Quels équipements techniques avez-vous choisis pour votre municipalité ?*

**VSS :** Pour respecter l'échéance de 2014, nous budgétisons chaque année quelques travaux pour avancer pas à pas vers la conformité.

En 2010, nous doterons la mairie d'équipements pour les personnes mal voyantes et mal entendant : sécurimarches, bandes d'éveil à la vigilance, Boucle d'Induction Magnétique.

Nous avons installé une rampe d'accès au club house de football et changerons les portes de la salle municipale pour assurer le passage d'un fauteuil roulant. Nous avons découvert les gammes Handic'aptitude par le CMB, le

magasin à l enseigne Prolians de Lorient, qui était l'un de nos fournisseurs et qui a été le premier -et jusqu'à présent le seul- à nous proposer des solutions d'accessibilité et à nous accompagner.

La mise en accessibilité représente une contrainte pour les mairies car elle coûte cher. Mais avec le vieillissement de la population, nous sommes ou serons tous concernés par la mobilité réduite. Faisons en sorte d'assurer l'autonomie de chacun.



La rampe d'accès au club house



## Handic'aptitude présente Jaccede.com

**Jaccede.com**  
Pour une cité accessible

Trouver un musée accessible aux personnes à mobilité réduite, une chambre d'hôtel avec une salle de bain adaptée ou tout simplement une boulangerie de plain-pied... sur Jaccede.com, retrouvez plus de 11 000 bonnes adresses partout en France !

Les lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite sont encore très rares en France. Pourtant seuls ces établissements permettent aux personnes à mobilité réduite de vivre et de se déplacer comme tout le monde. C'est pourquoi Damien Birambeau a créé l'association Jaccede.com et le guide éponyme sur internet. Basé sur l'entraide, www.jaccede.com permet à chacun de consulter ou d'inscrire tous les établissements accessibles qu'il connaît en France et à l'étranger : bars, musées, écoles, bureaux de poste ou encore mairies et commissariats. Mouvement résolument positif en faveur de l'accessibilité, Jaccede.com compte aujourd'hui plus de 3 000 contributeurs, appelés les Jaccedeurs.

Sur le terrain, l'association organise des Journées de l'Accessibilité : ouvertes à tous, ces journées ont pour but de recenser les lieux accessibles d'une ville, de sensibiliser le grand public à l'importance de l'accessibilité et de valoriser les établissements accessibles. Plus d'une quarantaine de Journées ont déjà eu lieu à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Toulouse, Strasbourg, Nice, La Rochelle... En 2010, plusieurs journées sont prévues notamment à Montpellier, Rennes, Belfort, Bordeaux et Rouen. Si vous habitez ces villes, l'équipe

Jaccede.com vous invite fortement à y participer et vous l'assure : vous passerez une très belle journée riche en rencontres !

Une belle rencontre, c'est aussi comme cela que nous pourrions qualifier le partenariat avec Handic'aptitude. Les deux structures poursuivent le même objectif : permettre à chacun de vivre comme tout le monde. Ainsi, en participant à la tournée « Cité Bâtitteur », nous allons démontrer ensemble que des solutions existent pour une « Cité... Accessible ».

Retrouvez toutes les informations sur l'association en ligne :

[www.jaccede.com](http://www.jaccede.com)



Les équipes de jaccede.com sur le terrain

Votre agence la plus proche

[www.prolians.com](http://www.prolians.com)



**Prolians, les multispécialistes  
de Descours & Cabaud**